

Formation continue

Conditions générales

Généralités

Les formations ont lieu en présentiel et se déroulent sur le campus de la HEAD – Genève, sur les sites de ses partenaires ou en ligne.

Les participant-e-s s'informent des horaires et du lieu de la formation sur la page internet dédiée à chaque module. Un mail avec tous les détails est envoyé aux participant-es avant le début de la formation.

Nombre de participant-e-s

Les dossiers sont sélectionnés par ordre d'arrivée et jusqu'à un nombre maximum défini pour chaque formation.

La HEAD – Genève se réserve le droit de ne pas ouvrir une formation si le nombre d'inscrit-e-s est insuffisant.

Conditions d'admission et prérequis

Se référer à chaque formation.

Modalités d'inscription

L'inscription se fait au moyen d'un formulaire en ligne.

Les candidatures qui n'ont pas été soumises ne seront pas traitées.

Par la soumission du formulaire d'inscription en ligne, le candidat ou la candidate accepte que les données saisies dans le formulaire soient communiquées dans le respect de la loi fédérale sur la protection des données.

Les personnes s'inscrivant en juillet et août peuvent subir un retard dans la confirmation de leur inscription en raison de la fermeture administrative estivale.

Repas

Les repas de midi ne sont pas organisés par la HEAD – Genève et sont à la charge des participant-e-s.

Tarifs

Le tarif de nos formations continues peut varier selon les modules. Se référer aux tarifs communiqués sur la page dédiée à chacun des modules sur le site internet de la HEAD – Genève. Un tarif préférentiel, variable selon les modules, est accordé aux alumni-ae diplômé-e-s (BA/MA) de la HEAD – Genève. Les participant-es qui s'inscrivent à plusieurs modules de formation continue bénéficient du tarif préférentiel dès la deuxième inscription.

Les programmes et les coûts sont sujets à modification. Aucune taxe d'inscription n'est requise.

Facturation

Un bulletin de versement est envoyé par email après l'inscription en ligne.

Les frais de formation doivent être payés dans les 30 jours dès réception du bulletin de versement mais dans tous les cas 30 jours avant le début de la formation.

Un rappel est envoyé quelques jours avant le début de la formation si la facture n'a pas été honorée. Une preuve de paiement peut être demandée le premier jour de la formation si l'encaissement n'a pas été constaté par le service financier de la HEAD – Genève. Une exclusion du cours peut être envisagée si aucune preuve de paiement n'est fournie.

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils ou elles reçoivent ou non des subsides de leur employeur.

Conditions d'annulation

La HEAD – Genève confirme le lancement de la session dès que le nombre de participant-e-s inscrit-e-s est suffisant, ou au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

La HEAD – Genève se réserve le droit de modifier la forme d'une formation, de reporter ou d'annuler une formation qui ne réunirait pas le nombre minimum de participant-e-s requis, et de prendre toute autre mesure jugée opportune pour assurer la bonne marche des cours. Si la formation n'a pas lieu, le montant acquitté sera remboursé aux participant-e-s ou à l'institution qui les subventionne.

Les demandes d'annulation ou de report doivent être formulées par le-la participant-e par écrit au moins 30 jours avant le début de la formation à l'attention du bureau de la formation continue à la HEAD – Genève, à l'adresse suivante :

fc.head@hesge.ch

Modalités de remboursement

Le montant de la formation est remboursé aux conditions suivantes si la demande d'inscription est adressée par écrit :

- En totalité : jusqu'à 30 jours avant le début de la formation
- 50% du montant : entre 30 jours avant la formation et le début de la formation
- Aucun remboursement pour tout abandon en cours de formation

Dans le cas où aucun versement n'a été effectué lors de l'abandon, les montants dûs sont facturés selon les mêmes règles.

Validation de la formation

La personne ayant suivi l'ensemble de la formation et satisfait à ses exigences telles qu'elles sont spécifiées dans le descriptif de module reçoit une attestation de formation continue.